

12 avril 2022

BOURS

LES EGUERGUETTES, UN SITE MENACÉ ?

Le site des Eguerguettes, situé à Bours, est aujourd'hui au cœur des interrogations. En effet, les coteaux calcaires, comme celui des Eguerguettes, constituent des écosystèmes remarquables notamment au yeux de notre patrimoine naturel départemental, chose qu'un groupe d'élèves du lycée Albert Châtelet a pu observer. Cependant, il est noté sur le panneau d'information du site que de nombreuses prairies calcaires de la région, plus précisément 75%, sont menacées.

Mais la prairie des Eguerguettes l'est-elle aussi ?



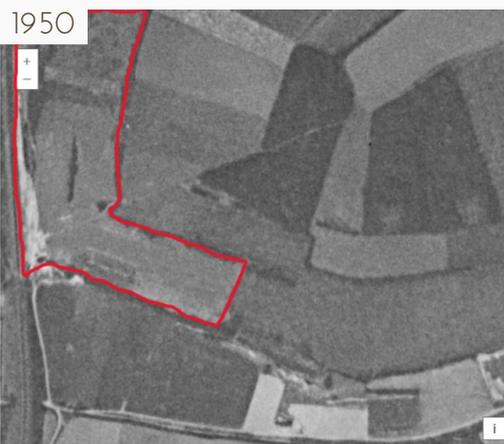
Panneau d'information du site et Sentier du Donjon

En collaboration avec les élèves de l'école primaire de Pressy et du collège de Pernes, une partie des élèves de première spécialité SVT du Lycée Albert Châtelet de Saint-Pol-sur-Ternoise ont tenté de répondre à cette question.

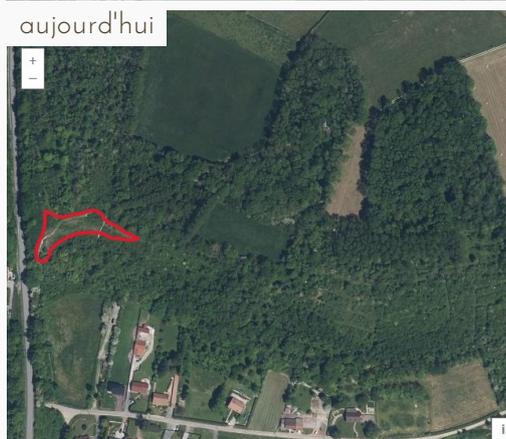
Tout a commencé il y a quelques semaines par des questions que nous ont posé les élèves de l'école primaire de Pressy, sur le terrain, concernant la prairie des Eguerguettes. Les questions étaient les suivantes : Paul voulait savoir si les Eguerguettes étaient menacées, Pierre souhaitait qu'on l'aide à déterminer la biodiversité de cet écosystème, Louane désirait savoir s'il y a eu des chèvres sur ce site et enfin, Baptiste se demandait s'il faut couper les arbres qui poussent sur la colline. C'est aujourd'hui à la question de Paul que nous allons essayer de répondre.

Une démarche spécifique

Pour répondre à ce problème, nous nous sommes focalisés sur une méthode particulière : l'étude diachronique de cartes de végétation des Eguerguettes. Autrement dit, nous avons observé à des moments différents la même zone des Eguerguettes. Pour cela, nous avons tout d'abord localisé la zone des Eguerguettes sur un logiciel, observé ce site entre 1950 et aujourd'hui puis, nous avons délimité quatre catégories d'occupation des sols : les habitations, les cultures/champs, la prairie des Eguerguettes et la forêt, catégories dont nous avons déterminé les superficies dans le but de comparer l'occupation des sols au cours du temps et d'observer une évolution.



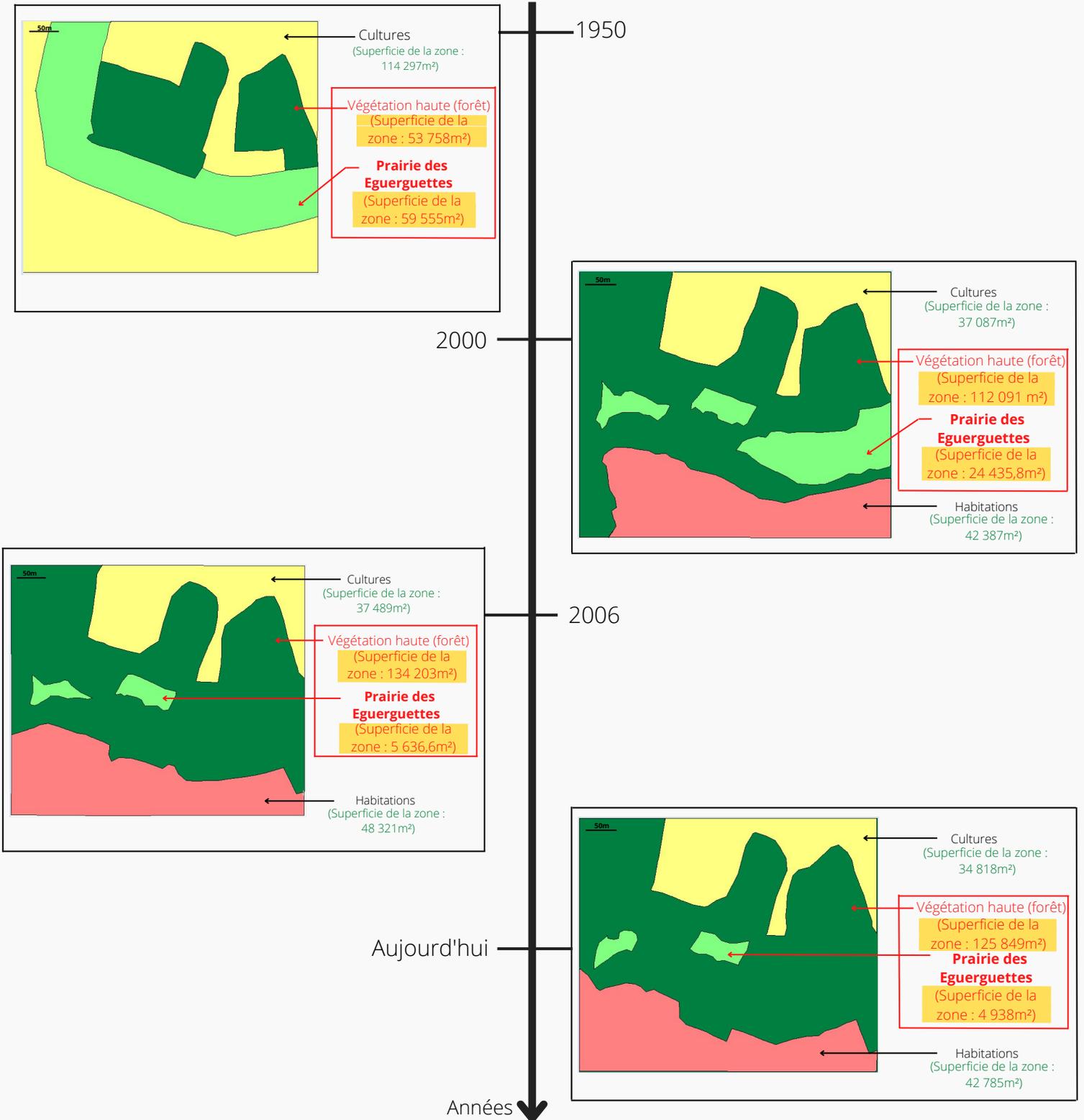
Photographies aériennes du site des Eguerguettes, prises entre 1950 et aujourd'hui.



ENVIRONNEMENT

Voici un exemple de ce que nous avons pu obtenir :

Frise chronologique représentant l'évolution de la zone des Eguerguettes au cours du temps.



Résultats obtenus de la comparaison de la surface (en m²) de chacune des catégories d'occupation des sols dans la zone des Eguerguettes entre 1950 et aujourd'hui.

Années	Catégories d'occupation des sols			
	Habitations	Cultures	Prairie des Eguerguettes	Végétation haute (forêt)
1950	0	114 297	59 555	53 758
2000	42 387	37 087	24 436	112 091
2006	48 321	37 489	5 636,60	134 203
Aujourd'hui	42 785	34 818	4 938	125 849

Des résultats attendus.

Ainsi, nous avons reconstitué la dynamique de la végétation des Eguerguettes au cours du temps et avons observé que la surface occupée par la végétation haute, c'est-à-dire par la forêt, augmente au fil des années tandis que la surface occupée par la végétation basse, c'est-à-dire par la prairie des Eguerguettes, diminue. Quant aux surfaces occupées par les habitations et les cultures, elles restent constantes depuis les années 2000.

De cette manière, nous avons pu en déduire que le fait que la forêt s'étende engendre une baisse, une diminution de la surface de la prairie.

Nous avons donc la réponse à la question de Paul : la prairie des Eguerguettes est menacée par un phénomène particulier, le reboisement. En effet, la prairie est susceptible de se reboiser en à peine quelques années et donc, malheureusement, si aucune action n'est prise, elle pourrait disparaître. **Reste à savoir quand.**

Des actions à mener rapidement.

De ce fait, nous avons déterminé, par plusieurs calculs, la vitesse de régression de la prairie, c'est-à-dire la vitesse à laquelle la prairie diminue : nous avons obtenu une vitesse de régression d'environ 758 m²/an depuis 1950. Puis, nous en avons déduit que la forêt aura recouvert la totalité de la prairie d'ici environ 6 ans et demi soit vers la fin de l'année 2028.

De cette manière, le site des Eguerguettes et plus précisément la prairie doivent faire face à la menace importante et imminente qu'est le reboisement. Il est ainsi nécessaire d'agir rapidement pour protéger et préserver ce site, remarquable aux yeux de notre patrimoine culturel et régional.

